



DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON
Arrondissement de Millau

Réunion sur problématique eau potable le 17/03/2017 à 14h30 en Mairie de Fayet

Présent :

Agence de l'eau Adour Garonne → Madame Trouche

Aveyron ingénierie → Madame Desprez

Mairie → Monsieur Nouvel 1^{er} adjoint

Mairie → Le Maire JACQUEMOND Jean-Luc

Ordre du jour

- Présentation de la situation
- Définition des objectifs
- Les axes de recherches

- **Présentation de la situation.**

La commune de Fayet, plus précisément la zone de Laroque connaît des problèmes sur la distribution de l'eau causée par une turbidité importante lors de fortes pluies, un niveau de bactérie supérieur aux normes et pas de trace de chlore dans les relevés ce qui a amené à une restriction dans la distribution de l'eau.

La mairie a confirmé la présence des périmètres de protection autour des captages, le traitement des bassins par des pompes à chlore.

La Mairie a procédé à un nettoyage du bassin de Laroque le 03/03/2017 par une société agréée, à un choc chloration sur les conseils de Veolia (installateur des systèmes de traitement).

La Mairie a signalé que l'eau se troublait dès le prélèvement au Vivayrol (photos à l'appui) et que des travaux importants avaient eu lieu sur le chemin forestier se situant juste au-dessus du prélèvement (photos à l'appui).

La Mairie a signalé la demande remontée par pétition du passage d'une caméra dans les tuyaux pour rechercher des fuites.

- **Définition des objectifs**

Trouver une solution pour venir à bout de ces problèmes et aller encore plus loin en traitant 100 % de la commune en incluant les habitations isolées.



DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON
Arrondissement de Millau

- **Les axes de recherches**

Sachant que les réseaux sont en surpression, les membres présents s'accordent sur le fait qu'en cas de fuites l'eau sortira des canalisations vers l'extérieur. La pression empêchera une entrée dans les tuyaux de quelque ce soit.

Le passage d'une camera à ce stade reste prématuré et le coût ne se justifie pas.

Cette demande n'est pas écartée mais se fera plus tard si besoin.

Une autre solution pourrait être la mise en place d'un turbidimètre qui permettrait de surveiller l'évolution de la turbidité de l'eau brute et en cas de dépassement, un système bloquerait l'arrivée de l'eau lorsqu'elle est trouble dans le bassin et la dérouterait dans la nature le temps qu'elle retrouve sa clarté. A ce système serait associé un réglage du marnage de l'eau dans le bassin afin que le temps de séjour soit réduit.

Une autre solution serait de doubler la source de prélèvement en se raccordant sur l'adduction de Fayet au Vergnas et lors des intempéries un système de basculement turbidimètre basculerait l'arrivée d'eau d'un captage sur l'autre.

Une autre solution serait d'optimiser le prélèvement en centralisant l'ensemble de la commune sur un seul captage (le Vergnas) et ainsi pouvoir mettre en place la filtration et les moyens de traitement dès le départ afin de traiter de façon optimale l'ensemble de la commune.

Ainsi, la commune souhaite qu'une étude soit engagée pour comparer ces différentes solutions. L'idée est bien de décliner un scénario d'optimisation soit de l'existant en travaillant au niveau de tous les compartiments : eau brute, traitement, temps de séjour réservoir, temps de séjour canalisation...puis ensuite de décliner d'autres solutions à partir de réseaux d'interconnexion.

Aveyron Ingénierie va donc préparer pour le mois de juin un cahier des charges pour la réalisation d'une étude globale dont l'objectif est l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée. Cette étude permettra de définir des solutions techniques chiffrées adaptées au service de l'eau de la commune de Fayet. La consultation pour le choix du bureau d'étude pourra être lancée par la suite en juillet et l'étude pourrait démarrer en septembre.

L'Agence de l'eau Adour Garonne est susceptible de financer ce type d'étude à hauteur de 50%. La commune va solliciter en parallèle le conseil départemental pour une aide financière complémentaire.

D'ores et déjà la commune prévoit le démarrage des travaux en suivant ce planning afin de les engager dès que possible (objectif septembre 2017)

Fin de la réunion à 16 h 15.